

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**  
**(Conférence des présidents du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026)**

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<p><i><b>Semaine de l'Assemblée</b></i></p> <p><b>AVRIL</b></p> <p><b>MARDI 7</b></p>	<p>À 9 heures (salle Lamartine) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions orales sans débat.</li> </ul>	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions au Gouvernement.</li> <li>- Vote solennel : Pt Sénat lutte contre les fraudes sociales et fiscales.</li> <li>- Pn simplifier le millefeuille territorial par la collectivité unique (1800, 2606).</li> <li>- Pn accélérer la prévention cardio-neuro-vasculaire (2309, 2616).</li> <li>- Pn reconnaître une politique nationale d'adaptation au changement climatique (2037, 2193).</li> <li>- Pn accélérer le développement du transport maritime à propulsion vélique (1502, 2615).</li> </ul>	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de l'après-midi.</li> </ul>
<p><b>MERCREDI 8</b></p>		<p>À 14 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions au Gouvernement.</li> </ul> <p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de la veille.</li> </ul>	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de l'après-midi.</li> </ul>

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<p><b>AVRIL</b></p> <p><b>JEUDI 9</b></p>	<p>À 9 heures : <sup>(1)</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2<sup>e</sup> lect. Pn faire exécuter les peines d'emprisonnement ferme (1655, 2614).</li> <li>- Pn garantir le bénéfice des prestations familiales aux enfants placés (2493, 2621).</li> <li>- Pn renforcer la pénalisation de l'organisation de rave-parties (1133, 2618).</li> <li>- Pn simplifier la gestion de la commande publique (2491, 2605).</li> <li>- Pn prévenir l'utilisation de contrats d'énergie pour légitimer des occupations illicites (2492, 2613).</li> <li>- Pn sécurisation des ressources des familles monoparentales par une pension alimentaire garantie (2494, 2620).</li> <li>- Pn encadrer les regroupements pédagogiques intercommunaux afin de garantir l'égalité d'accès à l'école en milieu rural (2496, 2611).</li> <li>- Pn création d'une carte famille ouverte dès le deuxième enfant (2495, 2612).</li> </ul>	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj du matin.</li> </ul>	<p>À 21 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj de l'après-midi.</li> </ul>
<p><b>VENDREDI 10</b></p>	<p>À 9 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pn Sénat permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1<sup>er</sup> mai (1673, 2335).</li> <li>- Pn Sénat instaurer une procédure simplifiée de recouvrement des créances commerciales incontestées (2413, 2578).</li> </ul>	<p>À 15 heures : <sup>(2)</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite odj du matin.</li> </ul>	

(1) *Ordre du jour proposé par le groupe HOR.*

(2) *La séance sera levée à 17h30 au plus tard.*

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u>Semaine du Gouvernement</u>  <b>AVRIL</b>  <b>LUNDI 13</b>		À 16 heures : - Pt Sénat restitution de biens culturels (2408).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi. - Pn renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat (2180, 2468).
<b>MARDI 14</b>		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Pt Sénat accord France-Caraïbes protocole sur les privilèges et immunités du 14 janvier 1985 (2414, 2582). <sup>(3)</sup> - Pt accord France-Moldavie sécurité sociale (2471). <sup>(3)</sup> - Suite Pn renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>MERCREDI 15</b>		À 14 heures : - Questions au Gouvernement. À 15 heures : - Suite odj de la veille.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>JEUDI 16</b>	À 9 heures : - Suite odj de la veille. - Pt Sénat transposition de l'avenant au protocole d'accord relatif à l'assurance chômage (2619). - Pn lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme (575, 2358).	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
<b>VENDREDI 17</b>	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(3) Procédure d'examen simplifiée.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<p><b><u>Semaine de contrôle</u></b></p> <p><b>AVRIL</b></p> <p><b>MARDI 28</b></p>	<p>À 9 heures (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions orales sans débat.</li> </ul>	<p>À 15 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions au Gouvernement.</li> <li>- Débat sur le thème : « Dissociation, syndromes traumatiques et décredibilisation de la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles dans le processus judiciaire » (<i>salle Lamartine</i>). <sup>(4)</sup></li> <li>- Débat sur le thème : « La politique du logement » (<i>salle Lamartine</i>).<sup>(5)</sup></li> </ul>	<p>À 21 h 30 (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite du débat sur le thème : « La politique du logement ».</li> <li>- Débat sur le thème : « Quelle politique de développement et de financement des modes d'accueil de la petite enfance ? ». <sup>(6)</sup></li> </ul>
<p><b>MERCREDI 29</b></p>		<p>À 14 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions au Gouvernement.</li> </ul> <p>À 15 heures (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat sur le thème : « Responsabilité des politiques conduites depuis 2017 sur la dégradation de la santé mentale des jeunes ». <sup>(7)</sup></li> <li>- Débat sur le thème : « Associations en crise : quelle politique associative pour l'État ? ». <sup>(8)</sup></li> </ul>	<p>À 21 h 30 (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat avec invités extérieurs sur le thème : « Contamination généralisée aux PFAS : l'urgence d'interdire, remplacer, détruire ». <sup>(9)</sup></li> </ul>

(4) Séance thématique proposée par le groupe SOC.

(5) Inscription à la demande du groupe LIOT.

(6) Inscription à la demande du groupe DR.

(7) Séance thématique proposée par le groupe LFI-NFP.

(8) Inscription à la demande du groupe EcoS.

(9) Inscription à la demande du groupe LFI-NFP.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<p><b>AVRIL</b></p> <p><b>JEUDI 30</b></p>	<p>À 9 heures (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat sur le thème : « La lutte contre les occupations illicites de logements ». <sup>(10)</sup></li> <li>- Débat sur le thème : « Financement et performance de la formation professionnelle : quelle efficacité de la dépense publique ? ». <sup>(11)</sup></li> </ul>	<p>À 15 heures (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débat sur le thème : « Quel bilan de la loi Climat et Résilience ? Quelles perspectives ? ». <sup>(12)</sup></li> <li>- Débat sur le thème : « Simplification des normes et des contrôles agricoles : où en sont les décrets d'application des lois votées et quelles perspectives d'harmonisation avec les règles européennes ? ». <sup>(13)</sup></li> </ul>	<p>À 21 h 30 (<i>salle Lamartine</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite du débat sur le thème : « Simplification des normes et des contrôles agricoles : où en sont les décrets d'application des lois votées et quelles perspectives d'harmonisation avec les règles européennes ? ».</li> <li>- Débat avec invités extérieurs sur le thème : « Accord commercial de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada : quels enseignements pour la politique commerciale de l'Europe et la souveraineté alimentaire ? ». <sup>(14)</sup></li> </ul>

(10) *Inscription à la demande du groupe HOR.*

(11) *Inscription à la demande du groupe RN.*

(12) *Séance thématique proposée par le groupe EPR.*

(13) *Séance thématique proposée par le groupe DR.*

(14) *Inscription à la demande du groupe Dem.*